



The Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius

Founded in 1829.

B.P. No: 55, Curepipe.

Email: rsas.mu@gmail.com

Registered No: 1169.

NEWSLETTER – Assemblée Générale, mercredi 25 mars 2015.

9 mars 2015.

Chers tous,

La lenteur des autorités à certifier et enregistrer nos nouveaux Statuts à fait que nous sommes arrivés à la limite pour l'envoi de notre convocation pour la prochaine Assemblée Générale de ce mandat. La refonte de notre constitution spécifie des élections à faire par appel à candidatures. Ce qui est en accord avec les lois du pays. Nous aurions voulu avoir pu vous donner plus de temps pour cet exercice qui doit se tenir avant la fin du mois de mars mais ce n'est que ce matin que nous aurons le feu vert du *Registrar of Associations* ! La prochaine fois, se prenant à l'avance, nous pourrions faire circuler les noms des candidats bien avant la rencontre. Vue la présente situation nous ne pouvons qu'espérer avoir votre indulgence. Il faut aussi se souvenir que cette Assemblée Générale couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 et qu'ainsi toute transaction faite en 2015 ne sera pas prise en considération. Pour la AGA, à part de l'appel à candidatures, deux autres changements importants sont à noter :- le nouveau quorum voulu (à voir plus bas) et au futur les Assemblées Générales se feront que tous les deux ans.

Appel à candidature :- Contrairement aux élections passées, au lieu de vous demander de choisir les noms de ceux que vous auriez aimé voir siéger sur le Conseil d'Administration, maintenant pour être conforme aux lois locales, ce sera aux membres eux-mêmes à postuler comme candidats. Pour une vraie élection démocratique, nous aimerions avoir beaucoup de postulants donnant ainsi un bon choix aux électeurs. Le formulaire ci-joint devra être retourné par scan/email (rsas.mu@gmail.com) ou par la poste (RSAS PB 55, Curepipe) au 20 mars au plus tard. L'élection se fera au Bonâme Hall quand des bulletins de vote, nommant les candidats, seront circulés à l'Assemblée Générale.

Quorum/Proxy :- Toujours selon le Registrar of Association, nos nouveaux Statuts stipulent que le quorum doit être de 50% +1 du nombre de membres en règle avec la caisse au 31 décembre 2014. Comme nous avons maintenant près de 220 membres, il nous faudra la présence de beaucoup de ceux-là ou de leurs proxys pour atteindre le chiffre voulu. Svp, n'attendez pas la dernière minute, ou de pensez qu'il y aura assez de collègues à envoyer des proxys pour que vous n'ayez pas à le faire. Cela ne sera pas le cas... Tout le monde doit faire un effort :- choisir où venir à la réunion en personne si possible ou d'envoyer un proxy dûment signé pour que le quorum soit atteint. Encore une fois, le proxy peut être scanné et envoyé par email ou par la poste aux adresses citées plus haut. Nous comptons sur vous pour nous aider à faire de cette Assemblée Générale – *new style* – un grand succès.

Quotités :- Ceci en dehors des *Membres à vie* et des *Membres Honoraires*, en étudiant vos relevés bancaires de janvier 2015, si vos « *standing orders* » n'ont été débités que de Rs125, vous saurez que vous n'avez pas encore fait le changement nécessaire pour couvrir l'augmentation des adhésions. La différence de Rs375/personne pour 2015 devra nous être envoyée par chèque ou par virement bancaire : MCB No. 000140505377. Un autre formulaire (attaché) devant être signé et envoyé à vos banques pour un nouveau « *standing order* » à partir du 4.1.16.

Merci d'avance pour votre compréhension. Nous vous remercions de prendre note de l'ordre du jour de la prochaine AGA, et de nous renvoyer vos proxys si vous ne pouvaient être présents. Et finalement votre Conseil d'Administration espère que beaucoup de membres se présenteront comme candidats pour siéger sur le prochain Comité. A voir aussi avec l'ordre du jour les détails concernant la causerie d'Emmanuel Richon le 25 mars 2015.

Président : Gérard Bax, 5421 8131; Secrétaire : Marie-Josée Martial-Craig, 5729 1503 ; Trésorier : Jean-Marie Huron, 5912 8196.